



**AUDITION COMMUNE DES
REPRESENTANTS DE LA FONDATION
LE REFUGE ET DU MOUVEMENT
D’AFFIRMATION DES JEUNES
LESBIENNES, GAIS, BI ET TRANS**

FONDATION LE REFUGE

Siège Social
75 place d’Acadie
34000 Montpellier

CONTACTS

09.54.92.60.66
contact@le-refuge.org
www.le-refuge.org

#LEREFUGE





AUDITION COMMUNE DES REPRESENTANTS DE LA
FONDATION LE REFUGE ET DU MOUVEMENT D'AFFIRMATION
DES JEUNES LESBIENNES, GAIS, BI ET TRANS

Assemblée nationale,
Jeudi 05 novembre 2020

Membres auditionnés :

Frédéric GAL, Directeur général Fondation Le Refuge,
Anne TARRADE, Déléguée adjointe départementale Le Refuge Paris

Membres du groupe de travail :

Nicolas NOGUIER, Président Fondation Le Refuge,
Me Charles BERNIER, Avocat Fondation Le Refuge,
Dominique GOZILLON, Référente ligne d'urgence Fondation Le Refuge,
Céline CARLEZ, Éducatrice spécialisée Fondation Le Refuge,
Samy PROT, Éducateur spécialisé Fondation Le Refuge,
Catherine KERGUENOU, Responsable administrative
et financière Fondation Le Refuge,
Rémy REGO, Responsable communication Fondation Le Refuge



1. Impact de la crise sanitaire sur le fonctionnement et l'activité de la Fondation Le Refuge

a. Les conséquences sur les financements et les effectifs disponibles

Nous avons pu constater une baisse de 40 % sur les financements privés des particuliers sur le mois de Mars 2020 versus Mars 2019 ; cette baisse a été en partie compensée grâce à un plan de communication important dès le mois d'avril. Cette communication a permis, à fin octobre 2020 d'être uniquement à - 5% sur les donations privées en comparatif à fin octobre 2019.

b. L'évolution de l'activité téléphonique (nombre de personnes reçues, contacts téléphoniques et sur les réseaux sociaux, etc.) et des principales demandes adressées à votre association par les jeunes LGBT+ ?

Nous n'avons pas eu d'augmentation de nos effectifs salariés liée à la crise sanitaire sur la période ; nos salariés ont été en partie en télétravail et en chômage partiel sur la période (avec délimitation des périmètres) en revanche, on peut noter une légère augmentation de nos bénévoles sur la période. Nos travailleurs sociaux ont été mobilisés pour assurer un lien quasi quotidien avec l'ensemble de nos jeunes hébergés afin de pouvoir les rassurer, et surtout préserver le lien social que nous avons avec eux (dans la mesure où il n'y avait plus de permanence, plus de rendez-vous physiques avec eux). C'est au total 2725 heures d'échanges et d'écoute vis-à-vis de nos jeunes hébergés qui ont été passées avec ces derniers.

Nous avons également constaté que nous avons plus d'appels sur notre ligne d'urgence (environ 30 %) et ces appels étaient d'une durée plus longue que par le passé ; les appelants avaient besoin d'échanger et d'être écoutés ; on a pu également noter que de nombreux mineurs nous contactaient.

Exemples de profils de jeunes que nous avons accueillis par téléphone lors du confinement :

« Bonjour je m'appelle XXXX depuis plusieurs mois j'ai quitté le domicile familial parce que mon père m'a mis dehors depuis je dors dans ma voiture soit chez des amis ou de la famille je suis dans une situation qui me déplaît j'ai besoin de votre aide svp. »

« Ma famille ayant appris que je suis lesbienne ne m'accepte pas et m'ont dit de trouver un endroit où aller au plus vite car ils ne veulent plus de moi chez eux. Je viens tout juste de finir mon BAC et je recherche un travail et je n'ai pas été accepté dans les foyers ou J'ai fait des demandes... J'ai peur de me retrouver à la rue... »

« J'ai tout juste 18 ans, je suis des études par internet je n'ai donc aucun revenu pour m'aider à trouver un toit mais ma mère me versera le montant de notre pension alimentaire chaque mois dès que j'aurais quitté la maison... Nous sommes en conflit permanent et nous ne trouvons aucun compromis il me faut quitter la maison avant que la situation dégénère j'ai donc pensé à rejoindre Le Refuge ou un autre foyer d'accueil. Cependant, je pense que ce dernier serait le plus approprié dans ma situation car je

suis transgenre et ce sujet est l'un des sujets les plus dur à gérer pour ma mère. Clairement elle ne comprend pas ma situation et trouve toujours le moyen de dire que c'est surement plus compliqué pour elle que pour moi. Je comprends que c'est difficile pour elle aussi mais suite à ça et mon orientation sexuelle j'ai vécu 4 ans de harcèlement scolaire, d'où les études par internet, j'ai fait un décrochage scolaire et j'ai très peu confiance aux adultes... C'est donc quelque chose de compliqué pour moi de parler aux adultes et demander de l'aide comme aujourd'hui Il y a quelques jours une grosse dispute à éclater et nous avons pris cette décision, je dois quitter le foyer au plus vite par mes propres moyens. »

Lors de cette période de confinement nous notons une augmentation des violences subies par les personnes LBGTQ+ dans le cercle familial, qu'il s'agisse de violences verbales, psychologiques ou physiques. En effet, le contexte de confinement peut accroître les tensions au sein du domicile familial avec les parents mais également au sein de couples LBGTQ+. Cela nous amène à recevoir des appels plus nombreux de la part de jeunes en situation de dangers ou en situation précaires, qui ne peuvent trouver de solutions par leurs propres moyens. Le contexte de confinement et de crise économique peut être difficile pour certains dans leurs démarches de recherches d'emploi ou de recherche de logement autonomes et certains se retrouvent ainsi dans une situation plus précaire qu'en temps normal. Une augmentation des demandes d'hébergement ou de « mise à l'abri » d'urgence peut ainsi être constatée sur le terrain, notamment au niveau de la ligne d'urgence ; en effet des personnes ayant pu trouver des solutions temporaires avant le confinement ont pu, lors de cette période, se retrouver plus facilement dehors. Nous avons reçu des demandes de jeunes mis à la rue du jour au lendemain, mais également des jeunes dont la situation au domicile familial se dégrade ou encore des jeunes dont le bail, les contrats ou encore les solutions d'hébergement temporaires arrivent à expiration, sans solutions envisageables par la suite.

c. Les relations avec nos partenaires (autres associations, État et collectivités territoriales, services et établissements publics) pendant la crise sanitaire

Le confinement a affecté non seulement nos jeunes mais aussi les offres proposées par nos partenaires, qu'il s'agisse d'effets positifs ou négatifs. En effet, nous pouvons d'un côté, observer un élan de solidarité important de la part de restaurateurs de proximité ou d'enseignes souhaitant donner des denrées alimentaires lors du 1^{er} confinement.

Pour l'orientation après le Refuge, nous notons qu'il était impossible ou presque d'orienter les jeunes vers des dispositifs tels que les Foyers Jeunes Travailleurs qui se retrouvaient alors saturés et sans possibilités de places, ou encore fermés (Auberge de Jeunesse).

A ce jour, les cours de français se retrouvent de nouveau annulés sans date de reprise envisagée, ce qui rend plus difficile l'intégration des jeunes en demande d'asile que nous accueillons.

Concernant les collectivités territoriales, nous notons qu'une véritable solidarité s'est mise en place. En effet, des exemples tels que les cuisines centrales qui nous permettent de bénéficier de paniers repas pour nos jeunes, ou encore de faciliter la mise à l'abris de ces derniers dans des hôtels. Les différentes délégations de la Fondation le Refuge se sont bien insérées dans les différents dispositifs mis en place par les pouvoirs publics. De véritables partenariats ont



été mis en place (Misterb&b, Accor Hôtels) et nos mécènes coté entreprises nous ont bien accompagnés.

En revanche du côté de l'emploi, nous constatons d'importantes difficultés pour nos jeunes en recherche d'emploi et souhaitant s'orienter vers des métiers du secteur de la restauration, de l'hôtellerie ou de la vente (secteurs fermés ou en grande difficulté à l'heure actuelle). Dans ce contexte, de nombreux jeunes censés être embauchés sur les contrats longs ou en CDI se retrouvent actuellement sans emplois et donc sans autre possibilité d'hébergement que le Refuge. Cela va avoir un impact important pour la Fondation sur la durée moyenne d'hébergement.

2. La crise sanitaire et le confinement ont-ils créé un contexte propice à une hausse du nombre des LGBT+ en difficulté avec leur entourage familial, et se retrouvant sans domicile

1. Les éléments d'appréciation quant à l'évolution du nombre de fugues et du nombre de jeunes chassés du domicile familial en raison de leur orientation sexuelle ?

Les éléments d'appréciation factuels sont les appels que nous avons traités au sein de la ligne d'urgence et comme précisé avec un nombre d'appels plus important de la part de jeunes mineurs

2. Nos capacités d'accueil et de prise en charge pendant la période

Dans cette période de confinement, la politique d'accueil de la Fondation vise à accueillir tout jeune en situation d'exclusion correspondant à nos critères de prise en charge. Au vu de cet élément, et de l'augmentation des demandes d'hébergement, le nombre de places d'accueil dont dispose initialement la Fondation ne peut suffire.

En effet, la demande est bien supérieure au nombre de places fixes dont nous disposons. Par ailleurs, grâce aux partenariats liés avec des métropoles, avec la DILCRAH ou encore avec des partenariats privés tels que Misterb&b, nous avons trouvé une place pour chaque jeune qui nous contactait. Avec la DILCRAH ou encore Misterb&b, nous avons pu bénéficier d'hébergement dans des logements inoccupés ou encore à l'hôtel. En effet, certaines métropoles réquisitionnent des hôtels ou auberges de jeunesse afin de mettre à l'abri une population en situation de précarité. Il nous a donc été possible d'utiliser de ces dispositifs pour nos jeunes. Les métropoles concernées ont pu accueillir nos jeunes le temps du confinement à titre gracieux (cas sur la Métropole niçoise).

Ces différentes options nous ont permis de pouvoir répondre à l'augmentation des demandes d'hébergement dont nous avons fait l'objet durant cette période de crise sanitaire.



3. Aggravation des violences et discriminations dont peuvent être victimes les jeunes LGBT+

a. Les circonstances et auteurs de ces violences

Nous n'avons pas forcément noté d'aggravation particulière des violences et des discriminations envers les jeunes LGBT+ en relation directe avec la crise sanitaire et ou le confinement. On peut noter une aggravation assez nette des violences et discriminations depuis les débats relatifs au mariage et de cette manière régulièrement croissante. Ces violences connaissent un accroissement sensible sur les deux dernières années et encore plus en 2020 ; il s'agit de violences de tous ordres, à la fois physiques, morales mais également de violences par l'expression (courriers, mails, réseaux sociaux, ..).

Cette période de confinement est souvent synonyme d'augmentation des violences rencontrées par les personnes en difficulté. En effet, tout comme pour les mineurs subissant des violences quotidiennes au domicile familial ou encore les femmes victimes de violences dont les situations se dégradent lors des périodes de confinement, nous pouvons noter une augmentation des violences subies par les personnes LGBTQ+ au sein du domicile. En effet, ce contexte de confinement favorise et exacerbe les tensions et/ou les violences déjà présentes dans un contexte traditionnel. Les jeunes LGBTQ+ peuvent ainsi se retrouver confiner avec des parents, des frères et sœurs mais encore des conjoints aux tendances parfois violentes.

b. Les harcèlements sur les réseaux sociaux

Sur nos échanges digitaux, nous n'avons pas noté de changement majeur ni sur le fond, ni sur la forme ni sur les volumes. Toutefois, de façon globale on peut noter que les réseaux sociaux constituent de plus en plus un moyen de harcèlement, de provocation à la haine à raison de l'orientation sexuelle ou de genre, moyen de plus en plus utilisé sous couvert d'un pseudo-anonymat qui facilite ainsi l'expression de manière finalement moins courageuse mais tout aussi violente.

c. Traitement des faits signalés aux services de police et de gendarmerie, ainsi que la justice

Nous ne notons pas de différence fondamentale entre ce qui se pratique habituellement et la période de confinement sanitaire. L'accueil réservé aux victimes de violences LGBT+ au sein des commissariats et des gendarmeries est très variable mais globalement bien meilleur depuis quelque temps. On peut constater dans les grandes villes un accueil plus adapté notamment, par des gendarmes ou des policiers formés sur cette question. Des témoignages indiquent toutefois que parfois, certains font appels à un collègue ou une collègue homosexuelle pour accueillir les personnes. Pour autant, même dans les grandes villes, il arrive encore que l'accueil soit difficile : des cas où les personnes victimes de violences LGBT+ notamment dans les formes les moins graves (violences morales, harcèlement, discrimination) soient éconduits par un refus de saisir la plainte. Dans les derniers temps, certaines victimes de violences morales nous indiquent que certains postes de police leur

avaient refusé le dépôt de plainte leur expliquant qu'il s'agissait d'une affaire intime ou encore que cela relevait du droit civil et non pas du droit pénal.

De même, lorsque des violences physiques ont lieu, certaines personnes indiquent que si la plainte était bien reçue, elles avaient beaucoup de mal à obtenir une suite et une enquête efficace. Elles avaient le sentiment d'être délaissées. S'agissant de faits commis dans des zones rurales, il y a beaucoup moins de remontées. On ignore s'il s'agit du fait qu'il y ait moins de faits de ce type ou au contraire, que la démarche des victimes serait plus difficile ou encore que l'accueil des services de police ou de gendarmerie serait compliqué. La résultante est que les faits de violences envers les personnes LGBT + semblent plus fréquemment signalés dans les agglomérations d'une certaine importance. S'agissant du traitement judiciaire, il faut distinguer le stade de l'enquête et du traitement effectué par le parquet notamment sur le registre de l'opportunité des poursuites et le traitement strictement judiciaire c'est-à-dire la phase d'information judiciaire ou de jugement. Globalement, les magistrats et les greffes semblent bénéficier d'une meilleure formation et réserve un très bon accueil. S'agissant de la phase d'enquête ou d'orientation par le parquet, les victimes souffrent d'une difficulté à obtenir un suivi de leur plainte et se trouvent souvent confrontées à des classements sans suite pour "infraction insuffisamment caractérisée". S'agissant du traitement judiciaire, soit lorsqu'un juge du siège est saisi de faits de violences à raison de l'orientation sexuelle ou du genre, le traitement semble plutôt adapté et rigoureux.

4. L'état de santé physique et moral des jeunes LGTB+ dans le contexte créé par la crise sanitaire ?

a. La crise sanitaire crée-t-elle des difficultés particulières pour l'accès aux soins de ceux qui ont rompu avec leur milieu familial

L'accès au soin pendant cette période de confinement, et pour les personnes exclues du domicile ou ayant fui leurs pays, peut-être plus compliquée. En effet, pour les personnes n'ayant jamais entamé de démarches et se retrouvant sans carte vitale ou couverture complémentaire, il est plus compliqué de pouvoir accéder au soin et/ou solliciter des démarches sans savoir où s'adresser ni comment s'y prendre.

Cependant, contrairement au premier confinement et grâce au maintien de l'ouverture des services publics, il reste possible pour les jeunes accueillis d'être accompagnés et/ou orientés. Nous notons cependant que pour certaines offres de soin (dermatologues, ostéopathes ou centre de kinésithérapie, ...), les praticiens ont décidé d'annuler leurs consultations, modifiant ainsi les possibilités pour certains jeunes d'accéder aux soins dont ils auraient besoin.

Concernant les jeunes accueillis par la Fondation, nous leurs fournissons du gel hydro alcoolique ou encore de masques de protection. Mais là encore, pour les jeunes n'ayant pas pris contact avec nous par choix ou encore par impossibilité de le faire, l'accès à ce matériel peut se révéler impossible. La non-gratuité de ces éléments ne leur permet pas d'y accéder. Cela peut ainsi les conduire à se mettre en danger mais également mettre en danger les autres, et les exposer à des amendes, qu'ils ne seraient pas en capacité de régler.



b. L'accès aux matériels de protection (gel hydro alcoolique, masques de protection)

Nous avons été fortement accompagnés sur ce sujet par les différents intervenants des pouvoirs publics que ce soit la DDCS, des Régions, des mairies, ... ainsi que grâce à certains mécènes, qui nous ont fourni tout le matériel nécessaire et en quantité (que ce soit pour les masques et ou le gel hydro alcoolique) et ce sur l'ensemble du territoire.

c. Les troubles psychologiques (notamment des angoisses, des états dépressifs et troubles d'anxiété) chez de nombreux jeunes. Les jeunes LGBT+ sont-ils exposés à des risques particuliers sur le plan du bien-être psychologique ?

Les jeunes LGBTQ+ accueillis par notre Fondation présentent régulièrement des fragilités notables sur le plan psychologique, notamment en raison des différents traumatismes subits au domicile ou dans leurs pays d'origine.

Il est également à noter, qu'une personne transgenre sur deux est susceptible de faire une tentative de suicide au cours de sa vie, et que ce chiffre reste également plus élevé chez les personnes homosexuelles que chez les jeunes de 18 à 25 ans hétérosexuels.

Ces fragilités psychologiques peuvent s'aggraver lors de ces périodes de confinement. En effet, le contexte d'isolement, ou le contexte de crise sanitaire peut se révéler anxiogène pour ces derniers et exacerber leurs difficultés. Les orientations chez les psychologues ou psychiatres, la mobilisation des équipes de bénévoles ou la mobilisation de nos psychologues vacataires ou bénévoles permet de pouvoir calmer et apaiser ces sentiments chez les jeunes accueillis, mais nous relevons une augmentation des difficultés de ces derniers lors de ces périodes.

5. Le recours à la prostitution par certains jeunes LGBT+ en situation précaire ?

Chez les jeunes LGBTQ+ en situation de rupture familiale ou d'exclusion sociale et en situation de précarité, le recours à la prostitution peut parfois avoir lieu, afin de pouvoir survivre et parfois répondre à des besoins primaires tels que l'alimentation. Aussi, lors de cette période de confinement, les jeunes se retrouvent dans une situation plus précaire qu'avant, et le recours à la prostitution pourrait, pour ces derniers, être un moyen de s'en sortir. Cette situation augmente alors la mise en danger dont ils font preuve, tant sur le plan de la santé que sur le plan de la sécurité. En revanche, nous n'avons pas noté une situation différente pendant la période de confinement.

6. Quels enseignements conviendrait-il de tirer de la crise sanitaire du point de vue :

a. Le recueil de la parole et la prise en charge des jeunes LGBT+ victimes de violences intrafamiliales ?

Le recueil de la parole se fait pour le Refuge au travers de notre dispositif « Ligne d'Urgence » et aussi pour les jeunes que nous accompagnons au travers de notre réseau de travailleurs sociaux qui suivent ces derniers. On peut noter que ce dispositif est une réponse importante pour les personnes qui nous contactent et qui nous permet de leur apporter parfois de l'écoute, parfois des réponses à leur questionnement et ou demande.

b. La prévention et de la lutte contre les discriminations et contre le cyber harcèlement ?

Au même titre que ce que Le Refuge fait auprès des établissements scolaires, à savoir les interventions en milieu scolaire sur « la sensibilisation » des jeunes à l'homosexualité, et les orientations sexuelles différentes, il est important de sensibiliser les jeunes aux risques de cyber harcèlement et de changer le regard de ces derniers sur la « différence »

c. De l'accès aux matériels de protection contre la contagion et à l'information sur l'épidémie ?

De notre regard, la communication faite à grande échelle sur l'épidémie semble suffisamment claire, compréhensive par tous ; quant aux matériels de protection, tel qu'évoqué préalablement, nous avons bien eu de la part de tous, l'aide et l'appui nécessaire sur ces points-là.

d. De l'aide à la parentalité ?

Nous ne sommes que peu présents sur ce périmètre (uniquement au travers des accueils que nous pouvons faire pour les parents dont les enfants sont LGBT+ et dans ce contexte nous sommes présents sur des ateliers d'échange.

Avez-vous connaissance d'initiatives susceptibles d'améliorer la situation des LGBT+ à signaler dans le contexte créé par la crise sanitaire ? Des exemples à l'étranger peuvent-ils être suivis ?

Sur ce point, en Italie, certaines associations ont augmenté leur présence et leur communication sur les réseaux sociaux, ainsi qu'au travers de spots radio pour mettre en avant leur appui et l'aide psychologique qu'ils peuvent apporter. De même, ils ont participé par leur présence à une plateforme du type LinkedIn LGBT+ afin d'aider les jeunes accueillis (et notamment les trans) à obtenir un travail ; ils ont également déployé des solutions de chat via Skype ainsi que des consultations avec des professionnels du type médecins, avocats, ... Ils ont réalisé une étude auprès de 1500 jeunes LGBT pour factueliser certaines données ; l'une d'entre elles est l'augmentation de la violence de l'ordre de 25 à 40 %.